

RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES ET REALISME CLASSIQUE : ANATOMIE D'UNE PREDATION GEOPOLITIQUE LEGITIMEE

KOFFI N'Dri Jean

Docteur en Science politique

*Enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
jeankoffi3939@gmail.com*

Résumé

La géopolitique contemporaine des ressources naturelles africaines s'inscrit dans une configuration internationale dominée par l'intensification des rivalités de puissance et par la sécurisation croissante des approvisionnements stratégiques. La réflexion proposée vise à démontrer que les modalités occidentales d'accès, de contrôle et de gestion de ces ressources ne relèvent ni de l'exception ni de la dérive, mais s'enracinent dans une rationalité pleinement conforme aux postulats du réalisme classique des relations internationales. L'analyse repose sur un cadre théorique réaliste articulé à une méthodologie qualitative fondée sur l'exploitation de sources documentaires et l'étude comparée de cas empiriques centraux, à savoir la République démocratique du Congo, le Sahel et la Côte d'Ivoire, éclairés par le contrepoint du Botswana. Les résultats mettent en évidence l'existence d'une prédation géopolitique systémique, opérée à travers des instruments économiques, sécuritaires et diplomatiques, et rendue acceptable par des dispositifs normatifs de coopération et de gouvernance. Il en ressort que la transformation durable de cette configuration asymétrique suppose l'affirmation d'un réalisme africain endogène, condition nécessaire à la reconquête de la souveraineté stratégique.

Mots-clés : *Réalisme classique ; ressources naturelles ; géopolitique ; prédation ; Afrique*

Abstract

The contemporary geopolitics of African natural resources unfolds within an international configuration increasingly shaped by power competition and the strategic securitization of critical supplies. This study seeks to demonstrate that Western practices of access to, control over, and management of African resources are neither anomalous nor contingent, but are firmly rooted in a strategic rationality consistent with the core assumptions of classical realism in international relations. The analysis combines a realist theoretical framework with a qualitative methodology based on documentary sources and comparative case studies focusing on the Democratic Republic of Congo, the Sahel, and Côte d'Ivoire, complemented by the contrasting experience of Botswana. The findings reveal the existence of a systemic form of geopolitical predation, implemented through economic, security, and diplomatic instruments and legitimized by normative discourses of cooperation and governance. The study concludes that any durable rebalancing of power relations requires the emergence of an endogenous African realism capable of restoring strategic sovereignty.

Keywords: *Classical realism; Natural resources; Geopolitics; Predation; Africa*

Introduction

La reconfiguration contemporaine du système international se déploie dans un contexte marqué par la résurgence des rivalités de puissance, la fragmentation de l'ordre libéral et l'intensification de la compétition pour l'accès aux ressources stratégiques. Loin d'annoncer l'avènement d'un monde pacifié par l'interdépendance économique, les dynamiques actuelles révèlent au contraire une centralité renouvelée des logiques de sécurité, de contrôle et de hiérarchisation des espaces géopolitiques. Dans cette configuration, les ressources naturelles s'imposent comme des variables structurantes de la puissance étatique, au point de redevenir, selon l'expression désormais consacrée, des « ressources de sécurité » au cœur des stratégies nationales (International Energy Agency, 2021 ; World Bank, 2020).

Le continent africain occupe, à cet égard, une position singulière. Il concentre une part substantielle des minéraux critiques indispensables aux transitions énergétique et numérique, dispose de vastes réserves énergétiques encore sous-exploitées et demeure un pilier central de la production mondiale de matières premières agricoles stratégiques. Selon la CNUCED, l'Afrique abrite près de 30 % des réserves mondiales de minéraux stratégiques, tandis que certaines de ses filières agricoles structurent durablement les équilibres des marchés internationaux (UNCTAD, 2023). Pourtant, cette centralité matérielle contraste fortement avec la persistance de formes aiguës de vulnérabilité politique, économique et sécuritaire. Les espaces les plus riches en ressources demeurent souvent marqués par des conflits prolongés, une faible captation de la valeur ajoutée et une dépendance structurelle vis-à-vis des acteurs extérieurs, comme l'illustrent de manière emblématique la République démocratique du Congo, les régions sahéliennes ou encore les grandes filières d'exportation agricole ouest-africaines (FAO, 2021 ; United Nations, 2022).

Cette dissonance entre abondance des ressources et fragilité des trajectoires étatiques est fréquemment appréhendée à travers le prisme normatif de la coopération internationale, de la gouvernance des ressources ou du développement durable. Les discours institutionnels insistent sur la nécessité de partenariats, de réformes structurelles et de dispositifs éthiques destinés à améliorer la gestion des ressources et à prévenir les conflits. Toutefois, une telle lecture tend à occulter la

dimension fondamentalement politique et conflictuelle des rapports de force qui structurent l'accès, le contrôle et la valorisation de ces ressources. En réalité, derrière le langage policé de la coopération et de l'assistance, se déploient des pratiques de puissance qui obéissent à des logiques stratégiques profondément enracinées dans la compétition interétatique.

C'est précisément à ce niveau d'analyse que le recours au réalisme classique des relations internationales s'impose comme un cadre théorique particulièrement heuristique. En postulant la primauté de l'intérêt national, la centralité de la survie étatique et l'absence de morale contraignante dans un système international anarchique, le réalisme classique permet de dépasser les lectures moralisantes ou technicistes des relations nord-sud. Comme l'ont montré Hans J. Morgenthau ou Raymond Aron, la politique internationale demeure avant tout un champ de luttes pour la puissance, dans lequel les considérations normatives sont systématiquement subordonnées aux impératifs stratégiques (Morgenthau, 1948 ; Aron, 1962). Appliquée à la géopolitique des ressources africaines, cette approche permet d'appréhender la prédation non comme une anomalie du système international, mais comme une pratique structurelle, rationnelle et, surtout, légitimée par les règles mêmes de l'ordre international.

Dans cette perspective, les interventions économiques, sécuritaires ou diplomatiques des puissances occidentales en Afrique apparaissent moins comme des réponses altruistes à des crises locales que comme des modalités de sécurisation d'intérêts vitaux, qu'il s'agisse de chaînes d'approvisionnement minérales, de corridors énergétiques ou de marchés agricoles stratégiques. Les travaux de Susan Strange sur l'économie politique internationale ont, à cet égard, mis en évidence la manière dont le contrôle des structures de production, de finance et de sécurité permet aux acteurs dominants de façonner durablement les rapports de dépendance (Strange, 1988). La prédation géopolitique s'opère ainsi à travers une combinaison d'instruments matériels et de justifications normatives qui contribuent à en naturaliser les effets.

C'est dans ce cadre analytique que s'inscrit la présente étude. Le recours au réalisme classique permet de dépasser les lectures moralisantes ou technicistes des relations nord-sud pour interroger frontalement les mécanismes de pouvoir qui structurent l'accès aux ressources africaines. Dès lors, la question centrale qui guide cette réflexion peut être formulée

comme suit : *comment la géopolitique occidentale des ressources naturelles africaines, structurée par les postulats du réalisme classique, légitime-t-elle des rapports de prédation stratégique durables ? Et dans quelle mesure l'émergence d'un réalisme africain endogène peut-elle rééquilibrer ces rapports de force asymétriques ?*

Cette double interrogation oriente l'ensemble de l'analyse. Elle invite à considérer, d'une part, les rationalités, les acteurs et les instruments qui rendent la prédation géopolitique non seulement possible, mais aussi politiquement et institutionnellement acceptable. D'autre part, elle appelle à arpenter les conditions théoriques et pratiques d'une reconquête de la souveraineté stratégique africaine dans un système international fondamentalement conflictuel.

En effet, la mise en œuvre du réalisme classique comme cadre interprétatif de la géopolitique des ressources africaines nécessite une opérationnalisation de ses postulats théoriques en instruments d'analyse empirique. Cette opérationnalisation s'articule autour de quatre dimensions analytiques découlant directement des enseignements du réalisme classique :

Premièrement, la dimension des acteurs et de leurs rationalités stratégiques. Conformément à l'approche de Morgenthau, l'analyse identifie les acteurs en fonction de leur capacité à définir et poursuivre des intérêts nationaux dans un système anarchique (Morgenthau, 1948). Cette grille conduit à scruter non seulement les États occidentaux et africains, mais également les firmes multinationales, les institutions financières internationales et les dispositifs sécuritaires, en tant qu'agents participant à la structuration des rapports de puissance autour des ressources.

Deuxièmement, la dimension des instruments de puissance mobilisés. En s'appuyant sur la distinction aronienne entre puissance potentielle et puissance réalisée (Aron, 1962), il est question de mettre en évidence les leviers géoéconomiques (régimes contractuels, contrôle des chaînes de valeur), « géosécuritaires » (militarisation, dispositifs antiterroristes) et « géo-diplomatiques » (conditionnalités, partenariats) par lesquels les acteurs dominants sécurisent leur accès aux ressources africaines.

Troisièmement, la dimension des justifications normatives et de leur fonction de légitimation. Inspirée de la critique réaliste de l'idéalisme (Carr, 1939), cette dimension s'attache à déconstruire les discours de

coopération, de gouvernance et de développement durable, en montrant comment ces cadres normatifs masquent et légitiment simultanément des rapports de prédateur structurelle. Il s'agit d'analyser la manière dont la morale internationale est instrumentalisée au service d'intérêts stratégiques.

Quatrièmement, la dimension des effets systémiques et des configurations de dépendance. En mobilisant le concept de pouvoir structurel développé par Susan Strange (1988), il s'agit de montrer comment le contrôle des structures de production, de finance et de marché reproduit des asymétries durables, indépendamment des intentions individuelles des acteurs. Cette approche permet de dépasser les lectures personnalisées de la prédateur pour en saisir le caractère systémique.

Ces quatre dimensions constituent la matrice analytique appliquée aux trois cas empiriques retenus : la République démocratique du Congo (prédateur par la conflictualité minérale), le Sahel (prédateur par la militarisation sécuritaire) et la Côte d'Ivoire (prédateur par la domination géoéconomique). Le cas du Botswana est mobilisé en contrepoint analytique, permettant d'identifier les conditions d'une gestion plus souveraine des ressources conforme aux principes d'un réalisme endogène.

Le choix de ces cas obéit à une logique de variation des formes de prédateur : conflictuelle (RDC), sécuritaire (Sahel), économique stabilisée (Côte d'Ivoire) et souveraineté relative (Botswana). Cette diversité permet de tester la robustesse explicative du cadre réaliste dans des contextes africains contrastés, tout en évitant l'écueil d'une généralisation hâtive.

Sur le plan méthodologique, la présente étude adopte une approche qualitative interprétative, ancrée dans l'épistémologie réaliste des relations internationales. Ce positionnement se justifie par la nature même de l'objet étudié : il s'agit moins de quantifier des flux de ressources que de déconstruire les rationalités stratégiques, d'identifier les acteurs structurants et d'analyser les dispositifs de pouvoir qui façonnent l'économie politique internationale des ressources africaines. Conformément à la tradition réaliste classique, cette recherche postule que les phénomènes internationaux ne peuvent être pleinement appréhendés par les seules variables économiques observables, mais nécessitent une analyse des intérêts, des rapports de force et des stratégies

de légitimation. Dans cette perspective, la méthode qualitative s'impose comme la plus appropriée pour saisir la complexité des mécanismes de prédation géopolitique et pour révéler les logiques sous-jacentes aux configurations empiriques observées.

De même, l'analyse repose sur un corpus de sources secondaires strictement sélectionnées, structuré en trois catégories complémentaires :

Tout d'abord, les rapports d'organisations internationales et d'institutions économiques mondiales : Food and Agriculture Organization (FAO), Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie (AIE), Groupe d'experts des Nations unies sur la République démocratique du Congo, rapports du Secrétaire général des Nations unies sur le Sahel, World Nuclear Association. Ces sources offrent des données factuelles, des analyses sectorielles et des observations sur les dynamiques géopolitiques régionales. Leur sélection repose sur leur reconnaissance institutionnelle, leur accès à des informations de terrain et leur capacité à documenter les transformations structurelles des filières de ressources.

Ensuite, les travaux académiques de référence en relations internationales, en économie politique internationale et en études africaines. Cette littérature théorique et empirique permet d'ancrer l'analyse dans les débats scientifiques contemporains et d'assurer une triangulation conceptuelle. Les auteurs mobilisés incluent les fondateurs du réalisme classique (Morgenthau, Aron, Carr, Kennan, Niebuhr) ainsi que des analystes critiques de l'économie politique mondiale (Strange, Hibou).

Enfin, des sources médiatiques et diplomatiques ponctuelles (Reuters, Al Jazeera, documents stratégiques américains) utilisées pour documenter des événements récents (accords diplomatiques Washington 2025, médiations qatariennes 2025) non encore couverts par la littérature académique. Ces sources sont systématiquement croisées et contextualisées pour en assurer la fiabilité.

Le choix de sources secondaires se justifie par l'échelle d'analyse retenue : il s'agit de dégager des dynamiques structurelles et systémiques plutôt que de documenter des micro-processus locaux qui auraient nécessité des enquêtes de terrain. La période 2010-2025 permet de saisir les

reconfigurations géopolitiques post-crises financières et l'intensification récente de la compétition pour les ressources critiques.

Par ailleurs, l'articulation de ces études de cas autour d'une grille d'analyse structurée selon quatre dimensions : les acteurs, les instruments, les rationalités et les justifications normatives, permet de saisir la cohérence interne des pratiques de prédation géopolitique, tout en ouvrant la voie à une réflexion prospective sur les modalités d'un repositionnement stratégique africain. Dans cette optique, l'ambition de ce travail n'est pas seulement explicative, mais également analytique et critique, en ce qu'il interroge les conditions structurelles d'une reconquête de la souveraineté stratégique par les États africains dans un système international fondamentalement conflictuel.

Afin de déployer cette réflexion progressivement et cohéremment, l'analyse s'attachera d'abord à restituer le réalisme classique comme matrice explicative de la prédation géopolitique des ressources africaines (1), avant d'en examiner les manifestations empiriques à travers des études de cas significatives (2), pour enfin interroger les conditions théoriques et pratiques de l'émergence d'un réalisme africain endogène susceptible de reconfigurer durablement les rapports de puissance (3).

1. Le réalisme classique comme matrice de la prédation géopolitique des ressources africaines

1.1. La centralité des ressources naturelles dans la rationalité réaliste de la puissance

La pensée réaliste classique repose sur une intuition fondatrice : dans un système international dépourvu d'autorité centrale, l'État demeure l'acteur primordial et la survie constitue son objectif ultime. Dès lors, toute politique étrangère, indépendamment de ses justifications morales ou discursives, s'ordonne autour de la recherche et de la préservation de la puissance. Hans J. Morgenthau rappelait à cet égard que « la politique internationale, comme toute politique, est une lutte pour le pouvoir », ajoutant que les États définissent rationnellement leurs intérêts en fonction de cette quête permanente (Morgenthau, *Politics Among Nations*, 1948, p. 13-15). Cette centralité de l'intérêt national, conçue comme une catégorie objective et non comme une préférence subjective, constitue le socle sur lequel s'articule la rationalité réaliste.

Dans cette perspective, les ressources naturelles ne sauraient être appréhendées comme de simples biens économiques relevant du libre jeu des marchés, mais comme des variables stratégiques directement liées à la capacité des États à assurer leur sécurité, leur développement et leur autonomie décisionnelle. Raymond Aron soulignait déjà que la puissance ne se réduit pas à la force militaire, mais qu'elle repose également sur « la capacité d'un État à mobiliser les ressources matérielles nécessaires à la poursuite de ses objectifs politiques » (*Paix et guerre entre les nations*, 1962, p. 58-60). Les ressources énergétiques, minières et agricoles s'inscrivent ainsi au cœur des fondements matériels de la puissance, en tant qu'intrants indispensables à l'appareil productif, à l'innovation technologique et à l'effort militaire.

Cette lecture réaliste trouve aujourd'hui une confirmation empirique éclatante dans les documents stratégiques contemporains. Le *World Bank World Development Report* consacré aux ressources naturelles souligne que l'accès sécurisé aux matières premières critiques constitue un enjeu majeur de stabilité économique et politique pour les États industrialisés, en particulier dans un contexte de transition énergétique et de rivalités technologiques accrues (World Bank, *World Development Report 2020*, p. 71-75). De même, l'Agence internationale de l'énergie insiste sur le caractère stratégique des minéraux dits « critiques », dont la concentration géographique élevée accroît la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales (International Energy Agency, *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*, 2021, p. 34-38).

Dans un tel contexte, l'Afrique apparaît, du point de vue réaliste, non comme un simple partenaire de coopération, mais comme un espace stratégique vital. Selon la CNUCED, le continent concentre environ 30 % des réserves mondiales de minéraux stratégiques, dont le cobalt, le coltan et le lithium, essentiels aux industries de pointe (UNCTAD, *Commodities at a Glance: Special Issue on Strategic Minerals*, 2023, p. 5-9). Cette dotaison exceptionnelle confère à l'Afrique une centralité objective dans les calculs de puissance des États dépendants de ces ressources, tout en l'exposant à des formes accrues de convoitise et de rivalités indirectes.

Le réalisme classique permet également de comprendre pourquoi ces pratiques de sécurisation des ressources s'accommodent d'une mise à distance, voire d'une suspension, des considérations morales. Morgenthau insistait sur le fait que la morale universelle ne saurait être appliquée directement à l'action étatique sans médiation, dans la mesure

où la responsabilité première du décideur politique demeure la survie de la communauté nationale (Morgenthau, *op.cit.*, p. 10-11). Cette subordination de l'éthique à la raison d'État explique la normalisation de stratégies coercitives, de pressions économiques ou d'interventions sécuritaires dès lors qu'elles sont perçues comme nécessaires à la préservation d'intérêts vitaux.

Ainsi, loin d'être des anomalies du système international, les pratiques contemporaines d'accès et de contrôles des ressources africaines apparaissent comme des expressions pleinement cohérentes de la rationalité réaliste. Elles traduisent une hiérarchisation des espaces mondiaux fondée sur leur utilité stratégique, dans laquelle l'Afrique occupe une place centrale, mais subalterne. C'est précisément cette cohérence interne, souvent dissimulée sous le registre de la coopération et du développement, que le réalisme classique permet de mettre au jour, en révélant les ressorts profonds d'une prédation géopolitique structurelle.

1.2. La structuration systémique des acteurs de la prédation géopolitique

L'une des contributions majeures du réalisme classique réside dans sa capacité à dépasser les lectures personnalisées ou moralisantes de l'action internationale pour mettre en lumière des configurations d'acteurs inscrites dans des logiques structurelles de puissance. Appliquée à la géopolitique des ressources africaines, cette perspective révèle que la prédation ne saurait être imputée à des comportements isolés ou déviants, mais procède d'une architecture d'acteurs interdépendants, dont les rôles, bien que différenciés, convergent vers un même objectif stratégique : la sécurisation durable de ressources jugées vitales.

Au sommet de cette architecture figurent les États occidentaux, entendus non comme des entités abstraites, mais comme des centres décisionnels où se cristallisent des intérêts économiques, sécuritaires et géopolitiques. Le réalisme classique rappelle que l'État, même dans un contexte de mondialisation avancée, demeure l'acteur ultime de la définition de l'intérêt national. Raymond Aron soulignait à cet égard que les relations internationales restent fondamentalement « des relations entre unités politiques cherchant à préserver leur autonomie dans un monde sans arbitre supérieur » (*Paix et guerre entre les nations*, 1962, p. 103). Les stratégies occidentales en Afrique s'inscrivent pleinement dans cette logique,

comme en témoignent les documents de politique étrangère et de sécurité qui placent explicitement l'accès aux ressources stratégiques au rang des priorités nationales. Le *National Security Strategy* des États-Unis souligne par exemple que la sécurisation des chaînes d'approvisionnement critiques constitue un impératif de sécurité nationale face aux vulnérabilités géopolitiques croissantes (White House, *National Security Strategy*, 2022, p. 18-20).

Toutefois, la spécificité contemporaine de la prédation géopolitique réside dans le rôle central joué par les firmes multinationales, dont l'action s'articule étroitement avec celle des États sans pour autant s'y subordonner mécaniquement. Susan Strange a montré de manière décisive que le pouvoir dans l'économie politique internationale ne se limite pas au contrôle territorial ou militaire, mais s'exerce également à travers la maîtrise des structures de production, de finance et de commerce (*States and Markets*, 1988, p. 24-28). Dans le secteur des ressources naturelles, les grandes entreprises minières, énergétiques et agro-industrielles disposent d'une capacité d'influence considérable, fondée sur leur maîtrise technologique, leur puissance financière et leur contrôle des chaînes de valeur mondiales. Les rapports de la CNUCED soulignent ainsi que quelques firmes transnationales concentrent l'essentiel de l'extraction, de la transformation et de la commercialisation de minéraux et de produits agricoles stratégiques, renforçant une asymétrie structurelle entre pays producteurs et acteurs de l'aval (UNCTAD, *World Investment Report*, 2021, p. 125-130).

À cette articulation entre États et multinationales s'ajoutent les institutions financières et économiques internationales, qui jouent un rôle moins visible, mais tout aussi structurant dans la reproduction des rapports de dépendance. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international, par leurs conditionnalités et leurs prescriptions de politiques publiques, ont contribué depuis les années 1980 à redéfinir les modalités de gestion des ressources dans de nombreux États africains. Plusieurs études ont montré que les programmes d'ajustement structurel ont favorisé la libéralisation des secteurs extractifs et agricoles, réduisant la capacité des États à exercer un contrôle souverain sur leurs ressources (World Bank, *Adjustment Lending and Economic Performance in Africa*, 1994, p. 67-72). Cette reconfiguration institutionnelle a ouvert un espace accru à l'intervention des acteurs privés, tout en inscrivant les économies africaines dans des logiques de spécialisation défavorables.

Par ailleurs, les dispositifs sécuritaires internationaux constituent un autre pilier essentiel de cette structuration systémique. Les opérations de maintien de la paix, les partenariats militaires et les missions de lutte contre le terrorisme participent, de manière directe ou indirecte, à la sécurisation des espaces riches en ressources. Les rapports des Nations unies sur les conflits armés en Afrique centrale et au Sahel montrent que les zones de forte présence sécuritaire internationale coïncident fréquemment avec des espaces à haute valeur stratégique, qu'il s'agisse de minéraux, d'axes énergétiques ou de corridors commerciaux (United Nations, *Report of the Secretary-General on the Situation in the Sahel*, 2021, p. 9-12). Sans postuler une causalité mécanique, cette concomitance révèle néanmoins une convergence d'intérêts entre impératifs sécuritaires affichés et enjeux matériels sous-jacents.

Loin d'être juxtaposés, ces différents acteurs forment ainsi un système de prédation géopolitique intégré, dans lequel les États définissent les orientations stratégiques, les firmes multinationales assurent l'exploitation et la valorisation économique des ressources, tandis que les institutions internationales et les dispositifs sécuritaires contribuent à stabiliser l'environnement politique et normatif nécessaire à la reproduction de ces rapports. Le réalisme classique permet de saisir cette configuration non comme une conspiration, mais comme le produit rationnel d'interactions entre acteurs poursuivant chacun leurs intérêts dans un cadre structurel donné.

Dès lors, la prédation géopolitique des ressources africaines apparaît moins comme une succession d'actions opportunistes que comme une dynamique systémique, profondément enracinée dans l'économie politique internationale contemporaine. C'est cette structuration d'acteurs, à la fois différenciés et interdépendants, qui explique la remarquable résilience des rapports asymétriques observés et qui prépare, logiquement, l'analyse des instruments et des justifications normatives par lesquels cette prédation est rendue durable et socialement acceptable.

1.3. Instruments et justifications normatives de la prédation géopolitique dans l'économie politique internationale

L'identification des acteurs et des rationalités qui structurent la prédation géopolitique des ressources africaines appelle désormais l'examen des modalités concrètes par lesquelles cette prédation s'opère et se perpétue.

Dans une perspective réaliste, les instruments mobilisés ne relèvent pas d'un arsenal figé ou exclusivement coercitif, mais d'une combinaison souple de leviers économiques, sécuritaires et diplomatiques, dont l'efficacité tient précisément à leur capacité à s'inscrire dans des cadres normatifs présentés comme légitimes. La force de ces instruments réside moins dans leur brutalité apparente que dans leur banalisation institutionnelle et leur acceptabilité politique.

Les instruments géoéconomiques constituent, à cet égard, le premier vecteur de la prédation. Ils s'expriment principalement à travers des régimes contractuels asymétriques, une spécialisation productive imposée et un contrôle étroit des chaînes de valeur mondiales. Les rapports de la CNUCED montrent que, dans de nombreux pays africains riches en ressources, la valeur ajoutée captée localement demeure marginale, tandis que l'essentiel des bénéfices est réalisé en aval, au niveau de la transformation, de la commercialisation et de la finance internationale (UNCTAD, *World Investment Report*, 2021, p. 132-136). Cette configuration n'est pas le produit d'un simple déséquilibre de marché, mais résulte de dispositifs juridiques, fiscaux et commerciaux qui verrouillent la position des États producteurs dans des rôles subalternes. La Banque mondiale elle-même reconnaît que les cadres contractuels dans les secteurs extractifs ont historiquement limité la capacité des États africains à renégocier les termes de l'exploitation de leurs ressources (World Bank, *Mining Together: Large-Scale Mining Meets Artisanal Mining*, 2019, p. 45-49).

À ces instruments économiques s'ajoutent des dispositifs sécuritaires qui jouent un rôle central dans la stabilisation des espaces d'extraction et de circulation des ressources. Les opérations militaires internationales, les partenariats de défense et les missions de lutte contre le terrorisme contribuent à sécuriser des zones stratégiques tout en reconfigurant les équilibres de pouvoir locaux. Les rapports du Secrétaire général des Nations unies sur le Sahel soulignent que les déploiements sécuritaires s'inscrivent dans des régions caractérisées à la fois par une instabilité chronique et par la présence de ressources à forte valeur stratégique, notamment minières et énergétiques (United Nations, *Report of the Secretary-General on the Situation in the Sahel*, 2021, p. 10-14). Sans postuler une intentionnalité unique, cette convergence révèle néanmoins l'inscription des dispositifs sécuritaires dans une logique plus large de contrôle des espaces stratégiques.

Les instruments politiques et diplomatiques complètent cet arsenal en encadrant l'action des États africains dans des régimes de dépendance institutionnalisée. La conditionnalité de l'aide, les accords de partenariat économique et les prescriptions de réformes structurelles constituent autant de mécanismes par lesquels les marges de manœuvre étatiques sont progressivement réduites. Les analyses rétrospectives de la Banque mondiale sur les politiques d'ajustement structurel en Afrique mettent en évidence l'impact durable de ces instruments sur la capacité des États à orienter souverainement leurs politiques économiques et sectorielles (World Bank, *Adjustment Lending and Economic Performance in Africa*, 1994, p. 68-73). Ces dispositifs, présentés comme techniquement neutres, participent en réalité à la consolidation d'un ordre économique international favorable aux acteurs dominants.

Toutefois, l'efficacité de ces instruments serait limitée sans l'existence de justifications normatives capables de les inscrire dans un registre de légitimité. La coopération au développement constitue, à cet égard, l'un des cadres discursifs les plus puissants. Les rapports de la FAO et du Programme des Nations unies pour le développement mettent régulièrement en avant la nécessité de partenariats public-privé, de bonnes pratiques de gouvernance et de durabilité environnementale pour optimiser l'exploitation des ressources naturelles (FAO, *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture*, 2021, p. 92-96). Si ces objectifs ne sont pas en eux-mêmes dénués de pertinence, leur mobilisation sélective tend à occulter les rapports de force structurels qui conditionnent l'accès aux ressources et la distribution des bénéfices.

La gouvernance globale et la durabilité jouent ainsi un rôle central dans la normalisation de la prédation. En insistant sur la transparence, la responsabilité et l'éthique, ces cadres normatifs déplacent le débat des enjeux de souveraineté et de puissance vers des considérations techniques et managériales. Comme l'a montré Susan Strange, cette dépolitisation constitue l'un des ressorts essentiels du pouvoir structurel, en ce qu'elle rend invisibles les asymétries fondamentales au profit d'un discours d'efficacité et de rationalité économique (*States and Markets*, 1988, p. 30-33). La prédation devient alors non seulement acceptable, mais souhaitable, dès lors qu'elle est présentée comme conforme aux standards internationaux.

L'articulation entre instruments matériels et justifications normatives confère ainsi à la prédation géopolitique des ressources africaines un

caractère profondément systémique et résilient. Loin de s'imposer par la seule contrainte, elle s'inscrit dans des dispositifs institutionnels et discursifs qui en assurent la reproduction et la légitimation. Cette dynamique explique la remarquable stabilité des rapports asymétriques observés, malgré la multiplication des initiatives de réforme et des discours sur le partenariat équitable.

En définitive, l'analyse des instruments et des justifications normatives confirme que la prédation géopolitique ne saurait être comprise comme une simple accumulation de pratiques opportunistes. Elle relève d'une économie politique internationale structurée, dans laquelle la puissance s'exerce autant par la maîtrise des normes que par le contrôle des ressources. Ce constat ouvre logiquement la voie à l'examen des manifestations empiriques de cette prédation, à travers des études de cas africains emblématiques, qui permettront d'en saisir les déclinaisons concrètes et les variations contextuelles.

2. Manifestations empiriques de la prédation géopolitique des ressources en Afrique

2.1. La République démocratique du Congo : instabilités structurelles, ressources critiques et rationalité réaliste de la prédation

La République démocratique du Congo occupe une place centrale dans la géopolitique contemporaine des ressources en raison d'une concentration exceptionnelle de minéraux critiques devenus indispensables aux économies industrielles avancées. Le cobalt, le cuivre, le coltan, le tantalum et, plus récemment, le lithium constituent aujourd'hui des intrants stratégiques pour la fabrication des batteries lithium-ion, des semi-conducteurs, des équipements militaires de pointe et des infrastructures de transition énergétique. Cette centralité matérielle confère au territoire congolais une valeur stratégique objective, indépendamment de la capacité de l'État à en assurer le contrôle effectif. Comme le soulignent la Banque mondiale et la CNUCED, ces ressources ne relèvent plus d'une logique strictement marchande, mais sont désormais intégrées aux doctrines de sécurité économique et industrielle des grandes puissances (World Bank, Strategic Commodities and Development, 2019, pp. 21-26 ; UNCTAD, Commodities at a Glance: Strategic Minerals, 2023, pp. 5-9).

Dans une lecture réaliste classique, cette dotation minérale place la République démocratique du Congo dans une hiérarchisation internationale des espaces fondée sur leur utilité stratégique. Hans Morgenthau rappelait que les États définissent leurs intérêts en fonction de la puissance et ordonnent leur environnement extérieur selon des priorités liées à leur survie (Morgenthau, p. 9-11). Dès lors, l'instabilité persistante qui caractérise l'Est congolais ne saurait être interprétée uniquement comme une défaillance interne de gouvernance. Elle doit être appréhendée comme un élément structurel d'une économie politique internationale dans laquelle l'insécurité peut devenir fonctionnelle à la sécurisation indirecte des ressources.

Les rapports successifs du Groupe d'experts des Nations unies ont établi de manière circonstanciée l'existence de liens étroits entre groupes armés, contrôle territorial et exploitation minière dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Ces documents montrent que la fragmentation de l'autorité étatique facilite l'exploitation de minéraux stratégiques tels que le coltan, la cassitérite et l'or, dont les flux alimentent des circuits transnationaux à destination des industries électroniques et technologiques mondiales (Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la RDC*, S/2021/560, p. 12-18). Dans cette configuration, la violence armée ne constitue pas un simple effet collatéral, mais un mécanisme de régulation informelle de l'accès aux ressources.

Cette dynamique interne se trouve renforcée par des interactions régionales, au premier rang desquelles figure l'implication du Rwanda. Les accusations récurrentes de soutien au mouvement M23, étayées par des enquêtes onusiennes et débattues au Conseil de sécurité, traduisent une logique de puissance régionale cohérente avec les postulats du réalisme classique. État faiblement doté en ressources naturelles, le Rwanda est structurellement incité à projeter son influence vers des espaces adjacents riches en minéraux afin de sécuriser des intérêts économiques et stratégiques vitaux¹. Cette stratégie d'accès indirect aux ressources s'inscrit dans une rationalité de survie et de compensation des vulnérabilités internes.

¹ Reuters, « UN demands Rwanda leave Congo, extends UN peacekeeping mission », <https://www.reuters.com/world/africa/un-demands-rwanda-leave-congo-extends-un-peacekeeping-mission-2025-12-19/>, consulté le 5 décembre 2025.

À l'échelle globale, les grandes puissances extra-africaines apparaissent comme les principaux bénéficiaires de cette configuration. Les États-Unis, l'Union européenne, la Chine et, dans une moindre mesure, certains États du Golfe dépendent de manière croissante des minerais congolais pour leurs industries stratégiques. Le cobalt congolais alimente massivement les chaînes de production de batteries utilisées par les industries automobiles et technologiques nord-américaines, européennes et asiatiques, tandis que le coltan est indispensable aux composants électroniques de haute précision. La Chine, par l'intermédiaire de groupes tels que China Molybdenum, contrôle des actifs majeurs dans le cuivre et le cobalt, consolidant une position dominante sur l'aval industriel. Les puissances occidentales, quant à elles, cherchent à diversifier leurs sources afin de réduire cette dépendance structurelle.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la médiation diplomatique conduite à Washington, qui a conduit à la réunion des présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame sous l'égide du président américain Donald Trump. Cette rencontre, organisée à Washington le 27 juin 2025, a débouché sur un accord présenté comme un cadre de désescalade régionale et de coopération économique². Une lecture réaliste de cet épisode révèle que cette initiative diplomatique répond autant à une logique de stabilisation sécuritaire qu'à un impératif stratégique de sécurisation des chaînes d'approvisionnement occidentales en minerais critiques, dans un contexte de rivalités accrues avec la Chine³. La paix apparaît ici comme un instrument au service de la bancabilité et de l'exploitabilité durable des ressources, plutôt que comme une fin politique autonome.

Dans le prolongement de cette dynamique, des initiatives de dialogue ont également été accueillies dans des États du Golfe, notamment au Qatar, où des rencontres entre responsables congolais et rwandais ont été facilitées en mars 2025. Ces médiations traduisent l'intérêt croissant de ces acteurs pour la région des Grands Lacs, à la fois comme espace d'influence diplomatique et comme zone potentielle d'investissement stratégique dans les secteurs miniers et énergétiques⁴. Les Émirats arabes

² Reuters, « Rwanda, Democratic Republic of Congo set to sign peace agreement in Washington », <https://www.reuters.com/world/africa/rwanda-democratic-republic-congo-set-sign-peace-agreement-washington-2025-06-27/>, consulté le 6 décembre 2025.

³ Reuters, « US follows up Congo-Rwanda peace deal with plan to secure critical minerals », <https://www.reuters.com/world/africa/congos-gecamines-partners-with-mercuria-market-critical-minerals-2025-12-05/>, consulté le 6 décembre 2025.

⁴ Al Jazeera, « Qatar hosts talks between DR Congo and Rwanda leaders », <https://www.aljazeera.com/news/2025/3/18/congolese-rwandan-leaders-meet-in-qatar-call-for-ceasefire-in-eastern-drc>, consulté le 7 décembre 2025.

unis et le Qatar, en se positionnant comme facilitateurs, cherchent à renforcer leur capital géopolitique tout en s'insérant dans les réseaux de sécurisation des ressources.

La présence de firmes multinationales dans l'exploitation des ressources congolaises renforce cette lecture structurelle. Des groupes tels que Glencore, China Molybdenum ou encore des acteurs du négoce international contrôlent des segments clés de la chaîne de valeur, limitant la capacité de l'État congolais à capter la valeur ajoutée issue de ses ressources. La CNUCED souligne que cette domination de l'aval par des acteurs étrangers enferme la RDC dans une spécialisation extractive défavorable, reproduisant une dépendance structurelle (UNCTAD, *World Investment Report*, 2021, p. 125-130). Cette situation correspond à ce que Susan Strange conceptualise comme un pouvoir structurel, fondé sur le contrôle des structures de production et de finance plutôt que sur la coercition directe (Strange, *States and Markets*, 1988, p. 24-30).

Dans cette perspective, une stabilisation politique pleine et souveraine de la République démocratique du Congo, profitable en priorité aux populations congolaises, pourrait paradoxalement compromettre certains intérêts stratégiques externes. Une pacification durable renforcerait la capacité de l'État à renégocier les termes de l'exploitation, à contrôler les flux et à accroître sa marge de manœuvre souveraine. Or, du point de vue réaliste, cette évolution serait susceptible de réduire l'accès préférentiel et à bas coût aux ressources, affectant ainsi les intérêts nationaux des grandes puissances dépendantes de ces intrants critiques. La tolérance internationale à une instabilité chronique apparaît alors non comme un aveuglement moral, mais comme le produit d'un calcul implicite dans lequel les coûts d'une souveraineté congolaise renforcée excèdent, à court et moyen terme, les avantages stratégiques liés à un accès maîtrisé aux ressources.

Ainsi, après avoir mis en évidence une prédation géopolitique structurée autour de la conflictualité minérale et de la paix conditionnée dans le cas congolais, l'analyse gagne à être prolongée par l'examen d'un autre espace africain où la logique réaliste s'exprime selon des modalités distinctes, mais non moins cohérentes : le Sahel, où la sécurisation extrême des territoires et la lutte contre le terrorisme constituent le principal vecteur de la prédation des ressources stratégiques.

2.2. Le Sahel : terrorisme, militarisation et recomposition géostratégique des ressources

L'espace sahélien offre une explication particulièrement achevée de la manière dont le terrorisme, loin de constituer une simple menace sécuritaire exogène, s'inscrit dans une dynamique plus large de militarisation durable des territoires et de recomposition géostratégique des ressources naturelles. Dans une perspective réaliste classique, cette région apparaît comme un espace stratégique intermédiaire, dont la valeur ne réside pas tant dans sa puissance intrinsèque que dans les ressources qu'elle abrite et les équilibres géopolitiques qu'elle conditionne. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger concentrent, à cet égard, des ressources minières et énergétiques majeures, au premier rang desquelles l'or et l'uranium, qui inscrivent durablement le Sahel dans les calculs de sécurité et d'intérêt national des grandes puissances.

Le terrorisme constitue le premier vecteur de cette dynamique. Les groupes armés opérant dans la région ont servi de cadre discursif dominant à l'internationalisation des enjeux sahéliens. Toutefois, dans une lecture réaliste, le terrorisme ne saurait être appréhendé uniquement comme une cause première, mais comme un facteur catalyseur permettant de justifier une présence sécuritaire massive dans des espaces à forte valeur stratégique. Comme le soulignait Raymond Aron, les grandes puissances tendent à projeter leur influence là où leurs intérêts vitaux sont susceptibles d'être affectés, même lorsque cette projection est enveloppée dans un langage de sécurité collective (*Paix et guerre entre les nations*, 1962, p. 105-108). Le Sahel s'inscrit pleinement dans cette logique, le discours antiterroriste fonctionnant comme un mécanisme de légitimation de l'intervention et de la surveillance des territoires.

Cette sécurisation a conduit à une militarisation profonde et durable de l'espace sahélien. Bases militaires étrangères, opérations internationales et dispositifs de coopération sécuritaire ont progressivement transformé la région en un théâtre stratégique permanent. Or, cette militarisation coïncide de manière significative avec les zones riches en ressources naturelles. Le Niger illustre avec une particulière acuité cette convergence. Longtemps considéré comme un partenaire central de la lutte contre le terrorisme, il constitue surtout un maillon essentiel de la sécurité énergétique européenne en raison de ses importantes réserves d'uranium. Les analyses sectorielles montrent que l'uranium nigérien a alimenté pendant des décennies le parc nucléaire français, faisant de ce

pays sahélien un espace stratégique pour la survie énergétique de la France et, plus largement, de l'Union européenne (World Nuclear Association, *Uranium from Niger*, 2022, p. 3-6). Dans cette perspective, la présence militaire étrangère apparaît comme un instrument indirect de sécurisation d'un approvisionnement vital.

Le Mali et le Burkina Faso s'inscrivent dans une logique similaire, bien que fondée sur une autre ressource stratégique : l'or. Le Mali figure parmi les principaux producteurs aurifères du continent africain, tandis que le Burkina Faso a vu sa production augmenter significativement au cours des deux dernières décennies. L'or constitue une ressource stratégique non seulement pour les marchés financiers internationaux, mais également pour les réserves étatiques et la stabilité monétaire. Les rapports de la Banque mondiale et de la CNUCED soulignent que cette spécialisation extractive, combinée à une faible transformation locale, enferme ces États dans des régimes de dépendance structurelle, tout en attirant l'attention accrue d'acteurs externes soucieux de sécuriser leurs approvisionnements (World Bank, *Mali Mining Sector Review*, 2020, p. 14-18). Là encore, la militarisation des territoires riches en ressources ne peut être dissociée de leur valeur géostratégique.

Toutefois, la dynamique sahélienne ne se limite pas à une simple projection de puissance occidentale. Elle se caractérise également par une recomposition géostratégique accélérée des alliances et des partenariats. Les transitions politiques intervenues au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont explicitement remis en cause les dispositifs sécuritaires et économiques hérités, dénonçant des partenariats jugés asymétriques et peu favorables à la souveraineté nationale. Cette remise en cause s'est accompagnée d'une diversification stratégique des alliances, marquée par un rapprochement avec de nouveaux acteurs, notamment la Russie et certains partenaires asiatiques, traduisant une volonté d'élargir les marges de manœuvre dans un système international de plus en plus multipolaire. Dans une lecture réaliste, cette évolution ne constitue pas un rejet de la logique de puissance, mais son appropriation par des Etats cherchant à rééquilibrer des rapports structurellement défavorables.

Cette recomposition est perçue par les puissances occidentales comme une menace directe pour leurs intérêts nationaux. La perte d'accès privilégié à l'uranium nigérien, la remise en question des contrats aurifères ou la réduction de la présence militaire affectent directement la sécurité énergétique, financière et stratégique des acteurs concernés. Dès

lors, une pacification pleinement souveraine du Sahel, susceptible de renforcer le contrôle étatique sur les ressources et de redéfinir les termes de leur exploitation, entre en tension avec des intérêts établis de longue date. Comme le rappelait Hans Morgenthau, les États privilégient des configurations internationales qui préservent leurs intérêts vitaux, même lorsque celles-ci génèrent des désordres périphériques (*Politics Among Nations*, 1948, p. 11-13).

In fine, le Sahel apparaît comme un espace où le terrorisme, la militarisation et la recomposition géostratégique des ressources forment un triptyque cohérent au regard du réalisme classique. La violence armée et l'instabilité politique, loin d'être des anomalies, s'insèrent dans une rationalité stratégique où la sécurisation des ressources et la préservation des intérêts nationaux prennent sur la stabilisation durable des sociétés locales. À l'instar du cas congolais, cette configuration montre que la stabilité effective des États africains, lorsqu'elle menace de reconfigurer les rapports de puissance et de remettre en cause l'accès préférentiel aux ressources, devient elle-même un enjeu conflictuel du système international.

Si les cas congolais et sahélien mettent en évidence des formes de préddation géopolitique où la violence armée et la militarisation constituent des variables structurantes, l'analyse doit suivre son cours en mettant en exergue un espace où la domination s'exerce selon des modalités plus feutrées, mais non moins contraignantes, à travers les mécanismes du marché mondial et du pouvoir structurel : celui de la Côte d'Ivoire, dont la ressource cacaoyère dépeint une préddation géoéconomique stabilisée, fondée sur l'asymétrie des chaînes de valeur.

2.3. La Côte d'Ivoire : le cacao et la préddation géoéconomique à faible intensité conflictuelle

La Côte d'Ivoire incarne de manière exemplaire le paradoxe central des économies productrices de matières premières agricoles dans le système international contemporain. Bien qu'elle assure plus de 40 % de la production mondiale de cacao, cette position hégémonique ne se traduit ni par une influence décisive sur la formation des prix ni par une capacité réelle à orienter les règles du commerce international de cette ressource stratégique⁵. Ce décalage structurel dévoile une asymétrie profonde entre

⁵ ⁵ Initiative Cacao et Forêts, « La Filière Cacao en Côte D'Ivoire », ICF, accessible en ligne sur : La Filière Cacao en Côte D'Ivoire - Initiative Cacao Forêts, (consulté le 28/11/25).

puissance productive et pouvoir décisionnel, caractéristique d'une prédatation géoéconomique pacifiée, mais durable.

Dans une approche réaliste classique, cette situation ne saurait être interprétée comme un simple échec de politique économique nationale. Elle procède d'une structuration hiérarchique des chaînes de valeur mondiales, façonnée par les intérêts des acteurs dominants. Hans Morgenthau soulignait que les règles du système international sont historiquement construites par les puissances capables de transformer leurs avantages matériels en normes durables (Morgenthau, *Politics Among Nations*, 1948). Le cacao ivoirien s'inscrit précisément dans cette logique, en tant qu'intrant indispensable à une industrie chocolatière mondiale fortement concentrée et localisée majoritairement hors du continent africain (FAO, p. 5-7).

Le cœur de la prédatation géoéconomique réside dans la concentration oligopolistique de l'aval de la filière. En effet, six multinationales : Barry Callebaut, Cargill, Olam, ECOM, Mondelēz International et Mars, contrôlent plus de 60 % de la transformation mondiale du cacao, tandis que trois négociants, Barry Callebaut, Cargill et Olam, dominent l'essentiel des transactions internationales³. Cette concentration confère à ces firmes un pouvoir de marché décisif, leur permettant d'influencer les prix, d'imposer des standards de qualité et de fixer les conditions contractuelles, souvent au détriment des pays producteurs (Fold NIELS et Kristian NYLANDSTED LARSEN, 2021, p.137-155).

Cette domination de l'aval correspond à ce que Susan Strange conceptualise comme un pouvoir structurel, fondé sur le contrôle des structures de production, de finance et de distribution plutôt que sur la coercition directe (Strange, *States and Markets*, 1988). Les multinationales du cacao maîtrisent simultanément les infrastructures logistiques, les capacités de transformation industrielle, les instruments financiers de couverture des risques et les réseaux de distribution dans les pays consommateurs, ce qui les rend pratiquement incontournables dans la chaîne de valeur. À l'inverse, l'amont de la filière ivoirienne se caractérise par une fragmentation extrême, avec près d'un million d'exploitations cacaoyères de petite taille, structurellement vulnérables sur les plans économique et social (FAO, p.49).

Cette asymétrie se traduit par une captation massive de la valeur ajoutée par les acteurs occidentaux et asiatiques de l'aval, tandis que la Côte d'Ivoire demeure confinée au segment le moins rémunérateur de la chaîne. Les rapports de la FAO et de la CNUCED confirment que la part revenant aux producteurs ivoiriens reste marginale par rapport aux profits réalisés dans les segments de transformation et de commercialisation finale (FAO, *The State of Agricultural Commodity Markets*, 2021, p.52-55). Cette situation est aggravée par la financiarisation croissante du marché cacaoyer, où les contrats à terme négociés à Londres et à New York jouent un rôle déterminant dans la formation des prix, souvent déconnectés des réalités productives locales (Marc Boka et Nicolas Agbohou, 2022, p. 187-206).

L'analyse diachronique montre toutefois que cette configuration n'a pas toujours été acceptée sans résistance. Sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, le cacao avait été pleinement intégré dans une stratégie réaliste d'influence. Le contrôle quasi monopolistique des exportations constituait alors une monnaie d'échange dans les relations avec les puissances occidentales, en particulier la France, et un instrument de stabilisation politique interne. La création de l'Alliance des pays producteurs de cacao (COPAL) en 1962, inspirée du modèle de l'OPEP, visait explicitement à constituer un front uni des producteurs pour peser sur les négociations internationales.

L'épisode de la « guerre du cacao » de 1987-1988 illustre l'apogée de cette diplomatie de la rétention. En suspendant unilatéralement les exportations face à l'effondrement des cours, les autorités ivoiriennes cherchaient à imposer un rapport de force aux acheteurs internationaux. Toutefois, cet affrontement se solde par un échec relatif, révélant les limites structurelles de l'action unilatérale face à la capacité des acteurs dominants à diversifier leurs sources d'approvisionnement et à résister à la contrainte.

La période postérieure marque une érosion progressive de la souveraineté économique ivoirienne sur la filière cacao. Les programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales conduisent au démantèlement des mécanismes étatiques de régulation, notamment avec la disparition de la CAISTAB en 1999, transférant de facto le pouvoir décisionnel vers les marchés et les acteurs transnationaux (Béatrice Hibou, 2011, p. 171-185). Cette dépossession

institutionnelle réduit considérablement la capacité de l'État à instrumentaliser le cacao comme levier de puissance diplomatique.

Les initiatives plus récentes, telles que l'instauration du Différentiel de revenu décent en coordination avec le Ghana à partir de 2019, témoignent néanmoins d'une tentative de réactivation d'un réalisme endogène fondé sur la coordination régionale. Si cette stratégie a permis une amélioration ponctuelle des revenus des producteurs, elle se heurte encore à la persistance de la concentration oligopolistique de l'aval et à la domination normative exercée par les marchés consommateurs, notamment à travers les exigences de durabilité et de traçabilité.

Dans une perspective réaliste, le cas ivoirien dépeint une forme de prédateur géopolitique d'autant plus efficace qu'elle est stabilisée et pacifiée. L'absence de conflictualité armée majeure garantit un approvisionnement continu et sécurisé en cacao pour les industries occidentales, sans remise en cause fondamentale des asymétries de pouvoir. Une transformation structurelle de la filière, impliquant une montée en gamme industrielle et une captation accrue de la valeur ajoutée par l'État ivoirien, serait susceptible de perturber ces équilibres et de rencontrer des résistances significatives de la part des acteurs dominants. Tout bien pesé, le cacao ivoirien illustre une modalité spécifique de la prédateur géopolitique, où la domination s'exerce par le contrôle des structures du marché mondial plutôt que par la coercition militaire. Ce cas complète les analyses congolaises et sahariennes en démontrant que, sous des formes différencierées, la logique réaliste de sécurisation des ressources traverse l'ensemble du continent africain.

L'analyse des configurations congolaises, sahariennes et ivoiriennes a permis de mettre en évidence la diversité des formes prises par la prédateur géopolitique des ressources en Afrique, depuis la conflictualité armée et la militarisation jusqu'à la domination géoéconomique pacifiée. Toutefois, au-delà de ces manifestations empiriques, une constante s'impose : la vulnérabilité africaine procède moins de la nature des ressources que de l'inscription persistante des États africains dans des rationalités stratégiques exogènes. Dès lors, la question centrale n'est plus seulement celle de la prédateur, mais celle de la capacité du continent à produire ses propres cadres d'analyse et d'action dans un système international structurellement conflictuel. C'est dans cette perspective que s'impose l'examen de l'émergence d'un réalisme africain endogène comme réponse stratégique.

3. L'émergence d'un réalisme africain endogène comme réponse stratégique à la prédation

3.1. La redéfinition des rationalités africaines dans un système international conflictuel

L'émergence d'un réalisme africain endogène suppose, en amont de toute réforme institutionnelle ou économique, une redéfinition substantielle des rationalités qui structurent l'action internationale des États africains. Le réalisme classique repose sur un postulat fondamental : le système international est intrinsèquement conflictuel, dépourvu d'autorité centrale, et régi par des rapports de force où la survie et la sécurité constituent les préoccupations premières des unités politiques. Or, l'une des vulnérabilités persistantes de l'Afrique dans l'ordre international contemporain tient précisément à l'écart entre cette réalité structurelle et les cadres normatifs, souvent idéalisés, qui ont longtemps orienté ses choix diplomatiques et stratégiques.

Hans Morgenthau insistait sur le fait que toute politique étrangère cohérente repose sur une définition claire de l'intérêt national, compris en termes de puissance et non de préférences morales (*Politics Among Nations*, 1948). Toutefois, cette exigence de lucidité stratégique ne lui est pas propre. Edward Hallett Carr soulignait déjà, dans sa critique du libéralisme international, que l'illusion d'un ordre fondé sur la morale et le droit masque en réalité la domination des puissances capables d'imposer leurs intérêts comme normes universelles (*The Twenty Years' Crisis*, 1939). Appliquée au contexte africain, cette observation éclaire la manière dont les discours de coopération, de gouvernance ou de développement ont souvent servi de vecteurs à l'internalisation de rationalités exogènes, peu compatibles avec les impératifs de souveraineté effective.

La redéfinition des rationalités africaines implique donc une rupture avec une approche essentiellement réactive ou mimétique des relations internationales. Elle suppose l'acceptation du conflit comme donnée constitutive de l'ordre mondial. Raymond Aron rappelait que la paix n'est jamais qu'un état provisoire, résultant d'un équilibre instable des forces, et non l'expression d'une harmonie durable entre les nations (*Paix et guerre entre les nations*, 1962). Pour les États africains, intégrer cette conception signifie cesser de considérer la stabilité comme un bien garanti par le

multilatéralisme ou le droit international, et la penser plutôt comme le produit d'un positionnement stratégique capable de dissuader, de négocier et, le cas échéant, de contraindre.

Cette reconfiguration des rationalités trouve également un fondement éthique réaliste dans la pensée de Reinhold Niebuhr. Celui-ci soulignait que les relations entre collectivités obéissent à des logiques de pouvoir distinctes de celles de la morale individuelle, et que la recherche de la justice internationale ne peut ignorer la réalité des intérêts et des asymétries de puissance (*Moral Man and Immoral Society*, 1932). Dans le contexte africain, cette réflexion permet de dépasser une posture moralisante consistant à dénoncer la prédation sans se doter des instruments nécessaires pour y résister. Un réalisme africain endogène ne renonce pas à l'éthique, mais subordonne celle-ci à une compréhension lucide des rapports de force.

La redéfinition des rationalités africaines implique également une réévaluation du rapport à la souveraineté. George Frost Kennan, dans ses analyses de la conduite de la politique étrangère américaine, insistait sur la nécessité pour les États de hiérarchiser leurs intérêts et de concentrer leurs ressources sur les enjeux véritablement stratégiques (*American Diplomacy*, 1951). Transposée au contexte africain, cette approche conduit à repenser la souveraineté non comme une proclamation juridique, mais comme une capacité effective à contrôler les ressources critiques, à sécuriser les espaces stratégiques et à imposer des coûts à toute tentative d'ingérence ou de prédition.

Dans cette perspective, la souveraineté économique et stratégique apparaît comme une condition préalable à toute autonomie politique réelle. Les analyses développées dans les parties précédentes ont montré que la prédation des ressources prospère précisément là où les États renoncent à penser leurs matières premières comme des leviers de puissance. Susan Strange a démontré que le pouvoir international se manifeste avant tout par le contrôle des structures de production, de finance et de marché (*States and Markets*, 1988). La redéfinition des rationalités africaines suppose donc une réappropriation intellectuelle et stratégique de ces structures, afin de transformer la dotation en ressources en capacité de négociation et d'influence durable.

Enfin, un réalisme africain endogène exige une transformation de la temporalité stratégique. Là où les acteurs dominants inscrivent leurs politiques de ressources et de sécurité dans des horizons de long terme,

les États africains ont souvent été contraints à des arbitrages de court terme, dictés par l'urgence budgétaire, la pression sociale ou l'instabilité politique. Edward Carr rappelait pourtant que la puissance durable repose sur la capacité à projeter ses intérêts dans le temps et à institutionnaliser ses avantages (*The Twenty Years' Crisis*, 1939). Penser la ressource comme un actif stratégique intergénérationnel devient alors un impératif central de cette redéfinition rationnelle.

Ainsi conçue, la redéfinition des rationalités africaines ne constitue ni une imitation servile du réalisme occidental ni une rupture idéologique avec la coopération internationale. Elle procède d'un acte de lucidité stratégique visant à aligner l'action africaine sur la nature profondément conflictuelle du système international. En intégrant les enseignements du réalisme classique tout en les adaptant aux réalités du continent, cette démarche ouvre la voie à un réalisme africain endogène, capable de répondre à la prédation non par la seule dénonciation morale, mais par la reconfiguration assumée et méthodique des rapports de puissance.

Toutefois, la redéfinition des rationalités africaines, si elle constitue un préalable intellectuel indispensable, demeure insuffisante tant qu'elle ne se traduit pas en capacités effectives d'action. Dans un système international conflictuel où la puissance se mesure à la maîtrise des leviers matériels et institutionnels, un réalisme africain endogène ne peut se limiter à une posture analytique ou discursive. Il doit nécessairement s'incarner dans des instruments concrets, capables de transformer les ressources, les alliances et les espaces régionaux en vecteurs tangibles de souveraineté et de négociation stratégique.

3.2. La recomposition des acteurs africains et des rapports de force régionaux : instruments et illustration botswanaise

La mise en œuvre effective d'un réalisme africain endogène ne saurait se limiter à une redéfinition intellectuelle des rationalités stratégiques. Elle suppose, de manière indissociable, l'émergence d'acteurs africains capables de mobiliser des instruments concrets afin de reconfigurer les rapports de force régionaux et internationaux. Dans la tradition réaliste, la puissance ne se mesure ni à la seule possession de ressources, ni à l'adhésion à des normes abstraites, mais à la capacité de transformer des atouts matériels et institutionnels en leviers d'autonomie stratégique. Comme le soulignait George F. Kennan, la cohérence d'une politique

étrangère repose sur l'alignement rigoureux entre objectifs, moyens et contraintes structurelles (*American Diplomacy*, 1951).

Le premier instrument central de cette recomposition réside dans la réappropriation stratégique des ressources naturelles. Les analyses empiriques menées dans les parties précédentes ont montré que la prédateur prospère là où les ressources sont pensées comme de simples marchandises d'exportation, détachées de toute vision de puissance. Un réalisme africain endogène implique au contraire de concevoir les ressources comme des actifs stratégiques, dont l'exploitation doit être subordonnée à des objectifs de souveraineté, de négociation et de projection d'influence. Cette approche suppose une capacité étatique à encadrer les conditions d'accès, à hiérarchiser les partenariats et à imposer des règles contractuelles favorables, sans nécessairement rompre avec l'économie mondiale. Edward Hallett Carr rappelait que la maîtrise des ressources constitue l'un des fondements matériels de toute politique de puissance durable (*The Twenty Years' Crisis*, 1939).

Le second instrument déterminant concerne la diplomatie économique et stratégique. Dans un système international conflictuel, la diplomatie ne peut être dissociée des intérêts matériels qu'elle sert. Hans Morgenthau insistait sur le fait que la diplomatie efficace est celle qui transforme la puissance potentielle en résultats politiques concrets (*Politics Among Nations*, 1948). Pour les États africains, cela implique de dépasser une diplomatie essentiellement réceptive, centrée sur l'aide et la coopération, pour privilégier une diplomatie transactionnelle fondée sur la réciprocité et la conditionnalité. Les partenariats internationaux ne peuvent être évalués uniquement à l'aune de leur conformité normative, mais doivent être appréciés en fonction des gains réels qu'ils procurent en matière de transfert de technologies, de montée en gamme productive et de diversification des dépendances.

La sécurité constitue le troisième pilier opérationnel de ce réalisme endogène. Les cas du Sahel et de la République démocratique du Congo ont montré que l'externalisation excessive des dispositifs sécuritaires fragilise la souveraineté et accroît la dépendance stratégique. Dans une perspective réaliste, la sécurité est un bien non substituable, conditionnant l'ensemble des autres dimensions de la puissance. Raymond Aron soulignait que la crédibilité internationale d'un État repose sur sa capacité à assurer le contrôle effectif de ses espaces stratégiques (*Paix et guerre entre les nations*, 1962). Un réalisme africain

endogène suppose donc un investissement prioritaire dans des capacités sécuritaires nationales et régionales, non dans une logique militariste, mais comme condition de la maîtrise des territoires et des ressources qu'ils abritent.

À ces instruments s'ajoute la dimension régionale, qui constitue un multiplicateur de puissance essentiel. Pris isolément, les États africains demeurent structurellement vulnérables face aux grandes puissances et aux firmes transnationales. En revanche, la coordination régionale, lorsqu'elle est fondée sur des intérêts convergents clairement définis, peut accroître sensiblement la capacité de négociation. Cette intuition réaliste rejoint l'analyse de Susan Strange, pour qui le pouvoir international dépend largement de la capacité à influencer les structures de marché et les règles de production (*States and Markets*, 1988). Les tentatives de coordination sectorielle observées en Afrique, bien que souvent inachevées, traduisent une prise de conscience progressive de cette nécessité stratégique.

L'ensemble de ces instruments requiert enfin une capacité institutionnelle robuste. Dans une perspective réaliste, les institutions ne constituent pas des fins en soi, mais des outils au service d'une stratégie. Leur efficacité se mesure à leur aptitude à protéger les intérêts vitaux de l'État, à planifier sur le long terme et à réduire la vulnérabilité externe. La faiblesse institutionnelle apparaît ainsi comme l'un des principaux facteurs explicatifs de la prédation observée dans plusieurs contextes africains.

C'est précisément sur ce terrain que le cas du Botswana apporte une illustration empirique particulièrement éclairante. État de taille moyenne, dépourvu de puissance militaire coercitive significative, le Botswana a néanmoins réussi à recomposer durablement ses rapports de force régionaux en s'appuyant sur une gestion stratégique de ses ressources diamantifères. Dès l'indépendance, les autorités botswanaises ont fait le choix d'une maîtrise étatique rigoureuse des conditions d'exploitation et de commercialisation des diamants, conçus non comme une rente passive, mais comme un instrument central de consolidation étatique et d'autonomie stratégique. La renégociation progressive des accords avec les acteurs internationaux du secteur, combinée à une participation accrue de l'État dans la chaîne de valeur, témoigne d'une compréhension réaliste des rapports de force économiques.

Cette stratégie s'est accompagnée d'une diplomatie prudente et cohérente, visant à préserver l'autonomie décisionnelle sans rompre avec les partenaires extérieurs. La stabilité politique, la discipline institutionnelle et la diversification maîtrisée des partenariats ont permis au Botswana de réduire les asymétries caractéristiques de la prédatation extractive, tout en s'insérant durablement dans l'économie mondiale. En ce sens, le Botswana incarne une forme de réalisme africain pragmatique, fondé non sur la confrontation ou la militarisation, mais sur la capacité à convertir des ressources limitées en leviers de négociation et de puissance relative.

Sans constituer un modèle mécaniquement transposable, l'expérience botswanaise démontre que la recomposition des acteurs africains et des rapports de force régionaux est possible lorsque les États parviennent à articuler ressources, diplomatie, sécurité et institutions dans une logique stratégique cohérente. Elle confirme, en définitive, que la réduction de la vulnérabilité à la prédatation géopolitique ne relève ni de l'utopie ni du discours normatif, mais d'un réalisme endogène assumé, inscrit dans le temps long et adossé à une lecture lucide du système international.

Si l'examen des instruments opérationnels et de l'expérience botswanaise montre que l'émergence d'un réalisme africain endogène est empiriquement possible, cette perspective ne saurait être appréhendée sans une analyse lucide de ses limites structurelles, des contraintes systémiques qui en entravent la généralisation, et des conditions normatives et politiques indispensables à sa consolidation durable dans le système international.

3.3. Limites, contraintes et conditions de viabilité d'un réalisme africain endogène : vers une réappropriation des instruments et des justifications normatives

L'affirmation d'un réalisme africain endogène se heurte, en premier lieu, à des limites structurelles profondément enracinées dans l'histoire politique, économique et institutionnelle du continent. Ces limites ne relèvent pas uniquement de déficits conjoncturels de capacités, mais s'inscrivent dans des trajectoires de dépendance façonnées par la longue durée. Dans une perspective réaliste classique, Edward Hallett Carr rappelait que les acteurs dominés intérieurisent souvent les règles produites par les puissants, contribuant ainsi à la reproduction de leur propre subordination (*The Twenty Years' Crisis*, 1939). Cette observation

éclaire la difficulté persistante des États africains à s'extraire de cadres normatifs et institutionnels conçus hors d'eux, et à penser leurs intérêts en dehors des catégories imposées par l'ordre international existant.

Parmi les contraintes majeures figure la faiblesse différenciée des capacités étatiques. La prédateurité géopolitique observée dans les cas congolais et saharien montre que l'absence de contrôle effectif du territoire, la fragmentation des appareils sécuritaires et l'instabilité politique réduisent considérablement la possibilité de mobiliser les ressources comme leviers de puissance. Dans une lecture réaliste, la souveraineté n'est jamais abstraite : elle se mesure à la capacité de l'État à imposer ses décisions et à en assumer les coûts. Or, là où l'autorité étatique demeure contestée ou délégitimée, toute stratégie réaliste, aussi cohérente soit-elle sur le plan conceptuel, se trouve structurellement compromise.

À ces contraintes internes s'ajoutent des pressions externes multiformes. Les États africains évoluent dans un environnement international où les instruments économiques, financiers et juridiques constituent autant de mécanismes indirects de discipline stratégique. Susan Strange a montré que le pouvoir structurel s'exerce précisément par la capacité à définir les règles du jeu économique et à contraindre les choix des autres acteurs (*States and Markets*, 1988). Les conditionalités de l'aide, les normes commerciales, les standards de gouvernance ou les exigences environnementales, bien qu'enveloppés d'une rhétorique universaliste, fonctionnent souvent comme des dispositifs de limitation de l'autonomie stratégique. Un réalisme africain endogène se heurte ainsi à un ordre normatif global qui tend à délégitimer toute tentative de réappropriation souveraine des ressources dès lors qu'elle perturbe les équilibres établis. C'est précisément à ce niveau que se pose la question centrale de la réappropriation des justifications normatives. L'une des forces de la prédateurité contemporaine réside dans sa capacité à se présenter comme moralement légitime, sous les habits de la coopération, du développement durable ou de la gouvernance globale. Reinhold Niebuhr rappelait que les relations entre collectivités sont rarement guidées par une morale désintéressée, mais par des intérêts habilement rationalisés (*Moral Man and Immoral Society*, 1932). Pour les États africains, la construction d'un réalisme endogène implique donc non pas le rejet de toute normativité, mais la capacité à produire leurs propres récits de

légitimation, articulant souveraineté, justice sociale et responsabilité internationale.

Cette réappropriation normative constitue une condition essentielle de viabilité. Tant que les États africains demeurent enfermés dans une posture défensive, se contentant de répondre aux injonctions normatives externes, leur marge de manœuvre stratégique reste limitée. À l'inverse, la capacité à formuler des normes alternatives, fondées sur la valorisation du développement endogène, de la transformation locale des ressources et de la sécurité humaines, définie selon des priorités africaines, permettrait de reconfigurer partiellement les termes du débat international. Dans une perspective réaliste, ces normes ne visent pas à moraliser le système international, mais à créer des cadres de négociation plus favorables aux intérêts africains.

Toutefois, la généralisation d'un réalisme africain endogène se heurte également à des contraintes de coordination collective. L'hétérogénéité des trajectoires nationales, la diversité des intérêts étatiques et les rivalités intra-africaines limitent la capacité à construire des positions communes durables. Raymond Aron soulignait que les coalitions ne sont efficaces que lorsqu'elles reposent sur des intérêts clairement identifiés et partagés (*Paix et guerre entre les nations*, 1962). En l'absence d'une convergence minimale sur les priorités stratégiques, les tentatives de coordination régionale risquent de demeurer fragmentaires et vulnérables aux stratégies de division mises en œuvre par les acteurs dominants.

Enfin, la condition peut-être la plus déterminante réside dans la temporalité stratégique. Un réalisme africain endogène ne peut produire d'effets durables s'il est soumis aux aléas des cycles politiques courts et aux impératifs immédiats de survie budgétaire. La capacité à inscrire les politiques de ressources, de sécurité et de diplomatie dans le temps long constitue une exigence fondamentale. George F. Kennan rappelait que la patience stratégique et la continuité de l'action sont des vertus cardinales de toute politique de puissance efficace (*American Diplomacy*, 1951). Sans cette projection dans la durée, les initiatives réalistes risquent d'être absorbées ou neutralisées par les structures existantes.

Ainsi, l'émergence d'un réalisme africain endogène apparaît comme une possibilité réelle, mais conditionnée. Elle exige à la fois une lucidité sur les limites internes, une capacité à résister aux contraintes externes, et une réappropriation assumée des instruments matériels et des justifications normatives. Ce réalisme ne saurait être ni une imitation

mécanique des modèles occidentaux ni une posture de rupture idéologique. Il s'inscrit dans une démarche pragmatique visant à reconfigurer progressivement les rapports de puissance, en faisant de la souveraineté, de la ressource et de la norme non des slogans, mais des outils stratégiques au service d'une autonomie africaine durable.

L'analyse des dynamiques de prédateur, des instruments de puissance mobilisés et des conditions d'émergence d'un réalisme africain endogène appelle désormais une mise en perspective synthétique, afin de dégager les enseignements majeurs de cette réflexion et d'en mesurer la portée théorique et stratégique dans l'économie politique internationale contemporaine.

Conclusion

À l'issue de cette étude, il semble judicieux d'en restituer, synthétiquement, la quintessence. Ainsi, la présente analyse s'est attachée à démontrer que la géopolitique des ressources naturelles africaines ne peut être appréhendée à travers les prismes réducteurs de la coopération ou du développement, tant elle s'inscrit au cœur des logiques de puissance qui structurent le système international. En mobilisant le cadre du réalisme classique, l'analyse a mis en évidence que la prédateur des ressources africaines ne relève ni de la déviance ni de l'exception, mais d'une rationalité stratégique pleinement assumée par les acteurs dominants, pour lesquels la sécurisation des approvisionnements constitue une condition essentielle de survie, de compétitivité et de projection de puissance.

L'examen des cas empiriques de la République démocratique du Congo, du Sahel et de la Côte d'Ivoire a permis de montrer que cette prédateur se décline selon des modalités différencier, allant de la conflictualité armée et de la militarisation des territoires à des formes plus stabilisées de domination géoéconomique. Dans chacun de ces contextes, l'instabilité ou la pacification apparente des espaces productifs apparaît étroitement liée à la nécessité, pour les acteurs externes, de garantir un accès sécurisé et peu contraignant aux ressources stratégiques. Ces configurations confirment la pertinence du réalisme classique pour analyser les rapports asymétriques qui traversent l'Afrique contemporaine.

Face à cette réalité, cette analyse défend l'idée selon laquelle la vulnérabilité africaine ne procède pas exclusivement de facteurs exogènes, mais également d'une inscription prolongée des États africains dans des rationalités stratégiques inadaptées à la conflictualité structurelle du système international. L'émergence d'un réalisme africain endogène doit être ainsi envisagée non comme une rupture idéologique, mais comme une exigence de lucidité et de réajustement stratégique. La redéfinition des rationalités, la mobilisation d'instruments opérationnels et la réappropriation des justifications normatives constituent, à cet égard, les piliers d'une réponse africaine crédible à la prédation géopolitique.

L'illustration botswanaise a montré que cette trajectoire, bien que contrainte, n'est ni illusoire ni inaccessible. Elle démontre que la maîtrise stratégique des ressources, adossée à une capacité institutionnelle solide et à une diplomatie prudente, peut contribuer à recomposer les rapports de force régionaux sans recourir à la confrontation ouverte. Toutefois, les limites et contraintes identifiées rappellent que la généralisation d'un tel réalisme endogène demeure conditionnée par la consolidation des États, la coordination régionale et la capacité à inscrire l'action stratégique dans le temps long.

Cela dit, l'Afrique se trouve à la croisée de deux trajectoires. La première consiste à demeurer un espace d'ajustement stratégique des puissances, où les ressources continuent d'alimenter des logiques de prédition dissimulées sous le langage de la coopération. La seconde implique l'appropriation lucide des règles du jeu international, afin de transformer les ressources naturelles en leviers de souveraineté, de négociation et de puissance relative. Le choix entre ces deux trajectoires n'est ni moral ni idéologique ; il est fondamentalement stratégique.

De même, cette analyse est d'une portée sociale et stratégique explicite. Elle outille intellectuellement les décideurs africains, les chercheurs et les citoyens pour décoder les rapports de force qui structurent l'accès aux ressources naturelles. La lucidité stratégique qu'elle propose constitue le préalable indispensable à toute reconquête de souveraineté économique. L'étude démontre que les populations des zones les plus riches en ressources demeurent paradoxalement les plus vulnérables, non par fatalité, mais par l'effet de configurations de pouvoir historiquement construites et politiquement maintenues. Un réalisme africain endogène, fondé sur la maîtrise stratégique des ressources, le renforcement des

capacités étatiques et la coordination régionale, offrirait aux États africains les moyens de transformer leurs dotations naturelles en leviers de négociation internationale et en instruments de développement durable pour leurs populations. L'expérience botswanaise prouve que cette trajectoire relève non de l'utopie, mais de choix politiques cohérents inscrits dans la durée. Cette recherche appelle ainsi les acteurs africains à substituer à la dénonciation morale des asymétries une réappropriation méthodique des instruments de puissance, seule voie crédible vers un rééquilibrage durable des rapports de force dans le système international contemporain.

Dès lors, une interrogation demeure ouverte : l'Afrique saura-t-elle dépasser la simple dénonciation de la prédatation pour construire, dans la durée, une architecture stratégique capable de redéfinir ses rapports au pouvoir, aux normes et aux ressources dans un système international toujours plus conflictuel ? Ou continuera-t-elle d'évoluer dans un ordre mondial dont les règles, bien qu'universalisées dans le discours, restent profondément asymétriques dans leur application ? Ces questions appellent des recherches futures, attentives aux mutations des alliances, aux recompositions régionales et aux formes émergentes de puissance africaine dans le siècle à venir.

Bibliographie

- AL JAZEERA**, 2025. « Qatar hosts talks between DR Congo and Rwanda leaders », <https://www.aljazeera.com/news/2025/3/18/congo-lese-rwanda-leaders-meet-in-qatar-call-for-ceasefire-in-eastern-drc>, consulté le 7 décembre 2025
- ARON Raymond**, 1962. *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 794 p.
- CARR Edward Hallett**, 1939. *The Twenty Years' Crisis, 1919–1939: An Introduction to the Study of International Relations*, Macmillan, Londres, 243 p.
- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, 2021. *Rapport final du Groupe d'experts sur la RDC*, S/2021/560, Nations Unies, New York
- FOLD Niels et LARSEN Kristian Nylandsted**, 2021. « Globalization, value chains and local suppliers: Unequal upgrading in the Ghanaian cocoa sector », *Journal of Economic Geography*, vol. 21, n°1, pp. 137-155

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS – FAO, 2021. *The State of Agricultural Commodity Markets*, FAO, Rome, 180 p.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS – FAO, 2021. *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture*, FAO, Rome

HIBOU Béatrice, 2011. « L'État en voie de privatisation », *Politique africaine*, n°73, pp. 171-185

INITIATIVE CACAO ET FORÊTS, 2025. « La Filière Cacao en Côte d'Ivoire », <https://www.initiativecacaoforets.org/la-filiere-cacao-en-cote-divoire/>, consulté le 28 novembre 2025

INTERNATIONAL ENERGY AGENCY, 2021. *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*, IEA, Paris

KENNAN George Frost, 1951. *American Diplomacy, 1900–1950*, University of Chicago Press, Chicago, 108 p.

MARC Boka et AGBOHOU Nicolas, 2022. « La financiarisation du marché mondial du cacao et ses implications pour les pays producteurs africains », *Revue Tiers Monde*, n°249, pp. 187-206

MORGENTHAU Hans Joachim, 1948. *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, Alfred A. Knopf, New York, 489 p.

NIEBUHR Reinhold, 1932. *Moral Man and Immoral Society: A Study in Ethics and Politics*, Charles Scribner's Sons, New York, 288 p.

REUTERS, 2025. « Congo's Gecamines partners with Mercuria to market critical minerals », <https://www.reuters.com/world/africa/congos-gecamines-partners-with-mercuria-market-critical-minerals-2025-12-05/>, consulté le 6 décembre 2025

REUTERS, 2025. « Rwanda, Democratic Republic of Congo set to sign peace agreement in Washington », <https://www.reuters.com/world/africa/rwanda-democratic-republic-congo-set-sign-peace-agreement-washington-2025-06-27/>, consulté le 6 décembre 2025

REUTERS, 2025. « UN demands Rwanda leave Congo, extends UN peacekeeping mission », <https://www.reuters.com/world/africa/un-demands-rwanda-leave-congo-extends-un-peacekeeping-mission-2025-12-19/>, consulté le 5 décembre 2025

STRANGE Susan, 1988. *States and Markets*, Pinter Publishers, Londres, 263 p.

- UNITED NATIONS**, 2021. *Report of the Secretary-General on the Situation in the Sahel*, Nations Unies, New York
- UNITED NATIONS**, 2022. *Global Resources Outlook*, UN Environment Programme, Nairobi
- UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT – UNCTAD**, 2021. *Commodities and Development Report*, Nations Unies, Genève, 198 p.
- UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT – UNCTAD**, 2021. *World Investment Report*, Nations Unies, Genève
- UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT – UNCTAD**, 2023. *Commodities at a Glance: Special Issue on Strategic Minerals*, Nations Unies, Genève
- WHITE HOUSE**, 2022. *National Security Strategy*, The White House, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 1994. *Adjustment Lending and Economic Performance in Africa*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 2019. *Mining Together: Large-Scale Mining Meets Artisanal Mining*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 2019. *Strategic Commodities and Development*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 2020. *Mali Mining Sector Review*, World Bank Group, Washington D.C., 112 p.
- WORLD BANK**, 2020. *World Development Report 2020*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD NUCLEAR ASSOCIATION**, 2022. *Uranium from Niger*, WNA, Londres, 24 p.